

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000709-143

DATE : 17 mai 2016

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, j.c.s.

LUC CANTIN
et
FRANÇOIS ROUTHIER
Requérants

c.
AMEUBLEMENTS TANGUAY INC. ET AL.
Défenderesses

JUGEMENT

- [1] **VU** la requête;
[2] **VU** les motifs exposés à la requête;
[3] **VU** les pièces;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **AUTORISE** l'intimée, Meubles Léon Ltée, à présenter en preuve la déclaration solennelle de Muriel Dorion du 21 avril 2016 de même que les pièces à son soutien MD-1 à MD-4.

[5] **SANS FRAIS DE JUSTICE.**



Pierre Nollet, j.c.s.

Me David Bourgoïn
Me Benoit Gamache
Pour les requérants

Me Vincent de l'Étoile
Pour Bell Canada

Me Daniel O'Brien
Me Jean-François Paré
Pour Ameublements Tanguay inc.

Me Nick Rodrigo
Me Jean-Philippe Groleau
Pour Brault & Martineau, Corbeil Électroménagers,
et Sears Canada

Me Guy Poitras
Pour Brick Warehouse

Me Luc Thibaudeau
Pour Centre Hi-Fi

Me Guy Lemay
Me Alexandra Dubé-Lorrain
Pour Glentel inc.

Me Emmanuelle Rolland
Me Christopher Maughan
Pour Bureau en gros

500-06-000709-143

PAGE : 3

Me Patrick Ouellet
Me Érika Normand-Couture
Pour Vidéotron s.e.n.c.

Me Yves Martineau
Me Matthew Angelus
Pour Telus Mobilité

Me Kristian Brabander
Me Benedicte Martin
Pour Apple Canada inc.